

Grève des lycées agricoles: à Rennes, le directeur du campus The Land refuse de démissionner

Article réservé aux abonnés



Par [Killian Tribouillard](#)

Le 22 mars 2024 à 10h23

À Rennes, les enseignants grévistes des lycées agricoles intégrés à The Land veulent sa démission. Ce n'est pas le projet de Jean-Marc Esnault, le directeur général de ce campus dédié à la ruralité.



Jean-Marc Esnault, directeur du campus The Land à Rennes (David Brunet/Le Mensuel de Rennes)

Vous faites face à un conflit social inédit au sein des trois lycées agricoles privés, socles de votre campus The Land. Les enseignants grévistes demandent votre démission ainsi que celle de votre conseil d'administration. Ils parlent de « divorce » et souhaitent retrouver une liberté pédagogique. Qu'en pensez-vous ?

Je m'étonne et m'interroge sur l'absence de revendications plus précises. D'habitude, les mouvements sociaux portent des revendications liées aux salaires, aux moyens... Là, ils demandent la tête de la gouvernance, à savoir la mienne, mais aussi celle du conseil d'administration. C'est un peu particulier. Nous avons donc mis en place une médiation pour tenter de déboucher sur des revendications précises auxquelles on pourra répondre. Je m'étonne aussi beaucoup qu'on parle de « liberté pédagogique ». The Land regroupe 31 entités, dont une quinzaine d'écoles supérieures et trois lycées agricoles. Je travaille avec une équipe de neuf directeurs. Autrement dit, le pilotage pédagogique ne relève pas de ma mission.

Pourtant, vous êtes chef d'établissement ?

Je suis directeur général du groupe The Land. C'est la raison pour laquelle vous me voyez beaucoup tourné vers l'extérieur et sur la stratégie. Je travaille avec neuf directeurs qui chapeautent les lycées agricoles et nos écoles supérieures (les lycées de Rennes, Vitré et La Guerche-de-Bretagne et la dizaine d'écoles supérieures privées qui composent The Land, regroupées sur le site de la Lande du Breil à Rennes, NDLR).

Les questions pédagogiques, je n'y touche quasiment pas. Demander la démission de la gouvernance de The Land sur un motif qui serait la liberté pédagogique alors que, ni les administrateurs, ni moi n'intervenons sur le volet pédagogique est contradictoire.

Les personnels grévistes vous reprochent une gouvernance solitaire. Ils disent découvrir vos décisions dans les médias.

En 2018, un projet d'entreprise ou d'établissement, appelez-le comme vous voulez, a été coconstruit avec les équipes en place lors d'ateliers organisés sur des journées balisées. Celui-ci n'a pas changé. Ce que je concède par contre, c'est qu'entre-temps, les choses sont allées beaucoup plus vite que nous l'avions imaginé : le développement de l'enseignement supérieur, la réforme de l'apprentissage... Nous avons eu des opportunités. Des partenariats se sont aussi développés très vite. Nous sommes un peu victimes de notre succès.

Si j'ai un mea culpa à faire : sans doute que j'aurais dû, de mon côté, mieux détecter les pertes de repères et les incompréhensions générées par cette croissance. Pour autant, le projet posé en 2018 qui faisait consensus n'a pas changé.

Les assemblées générales ne sont pas ouvertes aux représentants du personnel. Selon eux, ils galèrent pour avoir des informations et ils découvrent vos orientations dans la presse. Le CSE vous reproche, par exemple, de ne pas l'avoir consulté avant la création de The Land. Comprenez-vous ces critiques ?

La pandémie de Covid n'a pas aidé (The Land a été lancé en septembre 2020, juste après le 1er confinement, NDLR). Nos assemblées générales n'ont jamais été publiques. C'était le cas avant, c'est le cas aujourd'hui. Pour le reste, je rencontre le CSE tous les mois. C'est au-delà des obligations légales.

Lors de la dernière élection des représentants du personnel, j'ai indiqué que je souhaitais m'inscrire dans une démarche de co-construction. Malheureusement, ce n'est pas possible d'avoir ce type de fonctionnement. Aujourd'hui, je peux quasiment constater l'inverse.

Jean-Marc Esnault, directeur de The Land : « Il n'y a plus de politique d'aménagement du territoire »

Les enseignants grévistes des trois lycées agricoles reprochent à The Land d'invisibiliser leurs établissements.

The Land est une marque ombrelle composée de 31 entités différentes. Elle porte un projet d'ensemble. Nous n'invisibilisons personne. Pas plus les lycées agricoles que les écoles d'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, le conflit social pourrait laisser croire que rien ne va au sein de The Land. On va remettre l'église au milieu du village. Depuis que je suis à la direction générale, The Land a vu ses effectifs apprenants et ses résultats économiques multipliés par trois. J'ai embauché 200 personnes.

Oui mais les effectifs du lycée rennais ont baissé et la dotation horaire globale allouée par l'État aux trois établissements table sur la suppression de neuf à dix postes. C'est beaucoup.

Il s'agit d'une projection sur plusieurs années. Les choses peuvent s'inverser. Concrètement, à la rentrée prochaine, quatre postes seront concernés. Ce ne sont pas des postes perdus mais des postes que l'État ne financera plus. Nous les maintiendrons. Ils seront financés par The Land parce que la structure se porte bien. Nous soutenons notre activité historique. Cela bat en brèche l'idée selon laquelle on se moquerait complètement de ces lycées.

Comment expliquez-vous la forte chute des effectifs au sein du lycée agricole rennais ?

À la Guerche-de-Bretagne et Vitré, nos effectifs sont en légère progression. La baisse touche uniquement le site de Rennes, qui correspond aujourd'hui à 10 % de notre activité. Rennes Métropole a perdu 30% de ses exploitants agricoles. Cela correspond peu ou prou à la chute des effectifs rennais.

Les enseignants grévistes vous reprochent de vous inscrire dans une logique mercantile. Le modèle économique de The Land, c'est 30% d'argent public et 70% de financements privés liés, notamment, aux frais d'inscription. Un élève en lycée agricole rapporte beaucoup moins qu'un gamin inscrit dans l'une des écoles supérieures de votre campus.

Nous sommes une association loi 1901. Il n'y a ni dividende, ni actionnaire. Le conseil d'administration est composé de bénévoles. Tous les bénéfices doivent obligatoirement être réinjectés dans le projet. Donc, on ne peut pas me taxer d'être dans une logique qui vise à faire plus de profits.

Par contre, d'un point de vue économique, on constate que le lycée agricole historique tel qu'il existe à Rennes va forcément connaître des difficultés dans les années à venir. Un organisme de formation, un établissement scolaire, doit évoluer avec son environnement, répondre à un besoin du territoire. Je suis ravi de pouvoir embaucher un maximum de personnes, de maintenir des postes. Mais je ne perds pas de vue que notre vocation, c'est surtout de conduire une mission d'intérêt général et de service.

C'est quand même plus cher de s'inscrire dans une école supérieure privée que dans un lycée agricole ?

C'est aussi un biais que je veux battre en brèche. Nous avons voulu nous inscrire dans la réforme de l'apprentissage portée par le gouvernement. Aujourd'hui, vous avez des jeunes qui peuvent voir leur parcours de formation financé, selon les niveaux et les filières, à hauteur de 6 000 à 12 000 €.

Mais ce n'est pas la charge des familles. Ce sont des apprentis. Ce n'est pas nous qui fixons les forfaits. Ce sont les fonds de formation. Aujourd'hui, dire que ces fonds financent mieux que le ministère de l'agriculture (tutelle des lycées agricoles, NDLR) est une évidence.

Vous prônez régulièrement une « révolution en faveur de la ruralité ». Lors des révolutions, il arrive que des têtes tombent. Est-ce que cela sera votre cas ?

Je suis quand même étonné qu'on soit tous d'accord pour dire qu'on est face à une crise sans précédent, qu'il y a des enjeux de transition hyperimportants, que l'agriculture est dans le mur etc mais que, quand on dit « il faut changer » apparaissent des résistances.

Tout dépend de la nature du changement...

Je suis d'accord. Sauf que l'on ne va pas faire la révolution écologique avec des méthodes héritées de la révolution industrielle ! Le modèle que je prône est inspiré par la Finlande, où la pédagogie est beaucoup fondée sur les projets, ainsi que le modèle anglo-saxon avec des campus très ouverts qui décompartmententent les enseignements.

Vous ne croyez plus aux formations délivrées dans les lycées agricoles que vous dirigez ?

Je crois qu'il faut réformer l'enseignement. Je conduis cela à l'échelle de The Land, avec les marges de manœuvre dont je dispose et dont se saisissent, plus ou moins, les différents acteurs.

Donc, vous n'allez pas démissionner ?

Je suis très à l'aise sur mon bilan. Je suis droit dans mes bottes. J'agis en accord avec mes convictions. Mon conseil d'administration et mon président sont également en phase avec les orientations et les résultats. S'il me demande de partir demain, je partirai. On n'en est pas là.